

Maître de l'ouvrage

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
Avenue Buyl 115-121 et 157
B-1050 Bruxelles

Date de réalisation

Depuis 2007

Objet de la mission

- Réalisation d'un schéma directeur
- Réalisation d'une partie des aménagements proposés dans le cadre du schéma directeur

Description succincte

Agora collabore avec les autorités de l'U.L.B. - Erasme depuis 2007 pour réaliser une série d'études spécifiques permettant d'objectiver ces besoins dans le but d'obtenir une vision globale à long terme sur l'ensemble du site, et ainsi se préparer au renouvellement des permis d'environnement venant à échéance en 2013.

Méthodologie adoptée

Schéma directeur

La première étape a ainsi donc en la rédaction du **schéma directeur**, dont ont découlé une **étude de mobilité et un bilan stationnement** évaluant les impacts à l'échelle du quartier. Ces études ont déterminé les objectifs suivants :

- Réalisation d'une nouvelle voirie à l'extrémité est du site.
- Réorganisation de l'accessibilité du site dit « en râteau » et uniquement depuis la route de Lennik afin de limiter les circulations motorisées sur le site.
- Organisation du stationnement en fonction de ses accès et pôles existants et projetés (le principe étant de regrouper le stationnement en quelques unités reliées individuellement au réseau viaire extérieur).
- Réalisation d'un contrôle d'accès permettant une meilleure gestion du stationnement.

- Réaménagement / création de plusieurs voiries;
- Création de nouvelles zones de stationnement et extension des parkings existants;
- Aménagement d'une esplanade devant l'hôpital Erasme;
- Aménagement d'une liaison paysagère entre l'esplanade de l'Hôpital Erasme et le new Bordet;
- Réaménagement de la place facultaire;
- Amélioration des liaisons piétonnes est-ouest;
- Amélioration de l'accessibilité et du cheminement des PMR dans tout le site
- Etude des quatre maillons « SECU ».

Le schéma ci-contre illustre dans les grandes lignes le principe d'accès suggéré et la localisation des parkings existants et programmés.

La réalisation d'un Plan de Déplacements d'Enterprise (PDE) a abouti à la mise en place de conseillers en Mobilité (un pour la faculté, un pour l'Hôpital).

Aménagements liés

Agora a ensuite rédigé une **demande de permis globale** de tous les projets qui ont découlés du programme de développement ambitieux du campus hospitalo-facultaire d'Erasme, et à ses besoins grandissants. Agora s'est ainsi vu confier la réalisation de plusieurs missions.

1 - Création de nouveaux espaces de stationnement

A) Agora a réalisé l'**étude de faisabilité** portant sur la construction du parking ouest. Celui-ci doit répondre au minimum à une demande de 750 places réparties sur 6 niveaux. Il a été implanté de façon à **préserver au maximum les réserves foncières du site Erasme**.

B) Agora a par ailleurs réalisé une deuxième extension du parking P1 existant de 166 emplacements de stationnement.

2 - Projets d'infrastructure et abords

A) Agora a réalisé une **nouvelle route d'accès** pour les urgences et la nouvelle Esplanade de l'Hôpital de jour. Celle-ci **augmente et améliore les liaisons directes** pour les modes doux, en ce compris les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ces liaisons sont destinées à faire la connexion entre l'Esplanade centrale (Place Erasme), la station de métro et les différents bâtiments situés dans la zone ouest (hôpital de jour, Institut des

Superficie

+/- 30 hectares

Honoraires Schéma Directeur

45.200 EUR HTVA

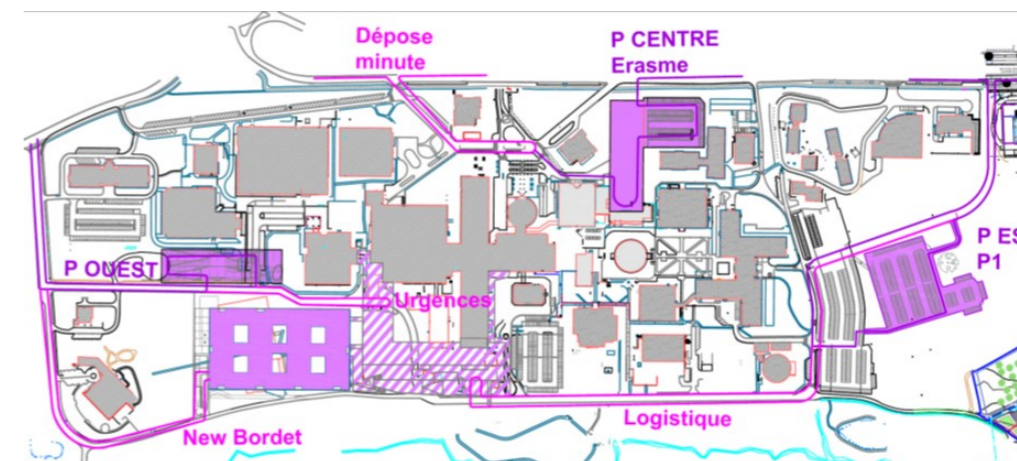
Honoraires PDE

24.792 EUR HTVA

Montant des travaux

Voieries exécutées : 3.253.566,24 EUR HTVA

Esplanade de l'hôpital : 2.400.000 EUR HTVA



Sciences de la Mobilité, Ecole de infirmières, hall des sports; urgences, Institut Bordet, parking ouest).

B) La **réalisation de la place Erasme**, visant à rendre cet espace sûr et récréatif afin d'en faire un lieu de référence pour l'hôpital et le site universitaire, **tout en travaillant sur la lisibilité** pour permettre à chacun d'atteindre de manière intuitive son lieu de destination.

C) L'**amélioration des abords le long du Meylemeersch** : au droit de l'Institut Bordet (l'espace est réservé aux piétons et véhicules du SIAMU le long de la promenade verte de la Région bruxelloise et du site classé du Vogelzang. Une promenade minérale sera aménagée et des plantations de buissons réalisées. De même, la portion de la rue du Meylemeersch, destinée à recevoir davantage de circulation piétonne suite à la réalisation du contournement est, a été requalifiée.

D) Enfin, après avoir tiré deux lignes haute tension sur une zone d'intervention de 4 à 6 mètres de large, une **promenade minérale** a été aménagée sur le tracé. Bien qu'il s'agisse de **protéger les lignes de racines « invasives »**, de **nouvelles plantations** ont pu être envisagées :

- 3 peupliers blancs ;
- 1 frêne commun à feuilles et écorce jaune ;
- 2 groupes de 3 aulnes glutineux ;
- 2 cépées de bouleaux communs (en complément d'un bouleau existant conservé) ;
- 1 massif arbustif à l'avant de la cabine de tête (saules, cornouillers viornes, sureaux).



N'ayant pu obtenir une attestation de bonne exécution dans les délais impartis, nous nous engageons à la produire en cas de sélection de la présente candidature, sur demande du pouvoir adjudicataire.